Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 498

Artikel: TVA : un cadeau provisoire et empoisonné
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016470

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

– Il n'est pas trop tard pour signaler la parution dans le périodique français "Réforme" ("hebdomadaire protestant français d'information générale", adresse utile: 53-55 av. du Maine, 75014 Paris), d'une série signée Jacques Ellul consacrée à la lutte contre le chômage (du 17 février au 3 mars). Un constat perspicace de "l'intitulé et de l'irréalisme des orientations habituelles en face de la question du chômage"; une quête d'une voie nouvelle: "(...) Malheureusement, il ne suffit plus de penser à un passage de la forme capitaliste à la forme socialiste: celle-ci est dans l'état actuel des institutions et de la pensée socialistes totalement incapable de résoudre le problème posé; il faut repartir d'autres données".

– Dans le magazine hebdomadaire du "Tages Anzeiger" (No 17), trois articles au moins dignes d'attention:

La présentation du dernier film d'Urs Graf, un cinéaste suisse-allemand membre du "Filmkollektiv" de Zurich, "Kollegen". La "politique" syndicale sur le terrain. Le travail au jour le jour de la section de Zofingue du syndicat du textile, de la chimie et du papier, vu par le jeune syndicaliste Peter Hodel. Un regard à la fois critique et engagé sur les négociations qui préparèrent l'entrée en vigueur de la semaine de 43 heures, le 1er janvier 1979 dans les ateliers de la firme Siegfried AG.

Une enquête sur une "autre" école (primaire), mise en place de la réflexion théorique et reportage dans une classe de Volketswil.

Des souvenirs (illustrés) de la "Landi" de 1939 et la mise en perspective des valeurs organisées à l'époque sous le signe de cette exposition nationale (qu'en reste-t-il?); un titre qui est tout un programme: "un mythe national contre la peur".

IMPÔTS

TVA: un cadeau provisoire et empoisonné

En annonçant que "pendant deux ans au moins" le taux normal de la TVA serait de 7% et non de 8% , M. Chevallaz n'a probablement pas beaucoup augmenté le nombre des citoyens qui accepteront le paquet financier le 20 mai prochain. Le susucre raccoleur n'a pas de quoi allécher des opposants qui ont des motifs surtout politiques. En revanche, la réduction des taux applicables, annoncée si tard, a obtenu un premier résultat: celui de fausser les calculs faits ici et là pour tenter de prévoir l'effet de la TVA sur les budgets des ménages...

Il y a deux ans, presque tout le monde s'était laissé doubler: à part les consommatrices, qui avaient risqué quelques chiffres, les rapports officiels et les auteurs de tous bords s'étaient contentés d'estimations très approximatives, qui tournaient autour d'une charge annuelle supplémentaire de Fr.1300.– à 1500.– pour un ménage de 3-4 personnes.

Cette fois, l'affaire a été prise plus au sérieux, notamment par le CREA (Centre de recherches économiques appliquées) que dirige à Lausanne le professeur J.-Ch. Lambelet. Dans une étude de Jacques Bloque, publiée en janvier dernier, la charge fiscale était évaluée comparativement pour les différentes catégories de ménages, répartis selon le revenu et le nombre de personnes. Les calculs du CREA aboutissent à des montants légèrement supérieurs à ceux que le Parti socialiste considère comme des maxima.

Mais, bien entendu, tout le monde, y compris l'Administration fédérale des contributions, qui a fait aussi ses prévisions, est parti d'une hypothèse désormais fausse: celle d'une TVA à 8% (avec taux spécial de 5% pour l'hôtellerie-restauration et taux réduit de 2,5% pour les biens de première nécessité).

Dans cette perspective, le "cadeau provisoire" fait par le Conseil fédéral a quelque chose d'empoisonné. La réduction de taux permet en tout cas de prétendre que la charge supplémentaire sera encore moins lourde que prévu, qu'elle s'avèrera plus équitablement répartie, et que les opposants irréductibles se montrent tels par bêtise ou pour toutes sortes d'arrière-pensées étrangères à une authentique défense des classes laborieuses!

Pas mal joué. Mais, il y a un mais. Quels qu'ils soient, les taux ne changeront rien au fait que la TVA suisse restera un impôt dégressif, – en raison du trop faible écart entre les taux applicables aux différentes marchandises et prestations de services. Les Français, comme beaucoup d'autres, connaissent quatre taux fortement différenciés, dont le plus élevé est presque quatre fois plus fort que le plus réduit. En taxant ainsi fortement les consommations de "riches" (au nombre desquelles on compte la voiture mais non plus le récepteur-TV), on compense l'inéquité que représente la dégressivité de l'impôt indirect.

Evidemment, de telles finesses rendent plus difficiles les estimations relatives à la charge fiscale effective, comme d'ailleurs la perception de l'impôt. Gageons que ce ne sont pourtant pas ces difficultés qui ont empêché le projet de TVA helvétique de prendre une forme acceptable. Il paraît que le consensus ferait défaut pour la TVA qu'il faudrait, mais qu'une volonté politique existe pour faire la TVA des industriels et des exportateurs...